

Ateliers journée FREC le 15/11/2018 : retours d'actions et propositions

Atelier 2 : Renforcer l'offre et la notoriété des acteurs sur le réemploi, la réparation et la réutilisation sous un modèle économique pérenne ?

Diaporama présenté au démarrage de l'atelier : accessible sur [le site internet de la DREAL](#)

Questions introductrices posées par l'équipe d'animation et les participants :

1 : Faut-il prioriser dans le temps le soutien à certaines filières/métiers et selon quels critères (état de l'offre/la demande, du développement en cours, de l'effet de levier, du rapport coût/ efficacité des actions de soutien ? Lesquelles ?) ?

2 : Quelles actions ou initiatives existantes fonctionnent bien sur certains territoires et seraient à dupliquer sur d'autres ?

3 : Sur quels créneaux l'offre régionale est-elle insuffisante ou en voie de le devenir en regard de la demande ?

4 : Des formations ou des reconnaissances de compétences sont-elles à initier ou soutenir ?

5 : Sur quels créneaux la demande régionale est-elle insuffisante/ en voie de le devenir en regard de l'offre ?

6 : Plate-forme internet : kit communication, portage et promotion par les acteurs institutionnels : des dispositifs de soutien toujours nécessaires ? Suffisants ?

7 : En regard des orientations de la FREC, des dispositifs de soutien financier (infra) régionaux sont-ils nécessaires pour rendre plus compétitif la réparation ou la réutilisation ?

8 : Comment inciter les personnes à acheter des produits de seconde main ?

9 : Comment reconnaître la valeur/ l'audience des actions de communication en rapport avec la promotion de réemploi/ de la réutilisation pour renforcer le modèle économique ?

10 : Quel type d'infrastructure faut-il mettre en place pour rendre accessible les objets de seconde main ?

11 : Comment faire sortir les stocks ménagers sous ou non-utilisés ?

12 : Comment créer plus d'interactions entre les différents acteurs ?

13 : Quels leviers législatifs faut-il mettre en place ?

Propositions exhaustives d'actions par thématique (exprimées sur des post-its par les participants) :

Actions liées au réemploi :

en matière de réglementation et de soutien financier :

- Rendre les collectivités exemplaires : obligations réglementaires dans les marchés publics : un pourcentage de produits réemployés dans les achats,
- Soutien financier de la Région à la filière du réemploi par la création de postes en associations,
- Développer le réemploi de matériaux et d'équipements issus de la démolition de bâtiments,
- Mettre en place des dispositifs financiers nécessaires au développement du réemploi,
- Rendre les équipements de seconde main éligibles (seulement 9 actuellement),
- Baisse, voir suppression de la TVA sur les produits réutilisés, réemployés,
- Baisse des charges pour les entreprises qui réparent,
- Mettre en place des obligations des REP en faveur des 3R,

- Aides financières aux entreprises,
- Une incitation fiscale autour du réemploi : le rendre moins cher que le neuf,
- Des dispositifs fiscaux incitatifs ou de type régressifs pour inciter les citoyens à ne pas jeter ou à réemployer,
- Un bonus malus pour privilégier l'utilisation de matières recyclées.

en matière d'offre (lieux dédiés) :

- Accessibilité des produits de seconde main : créer des centres commerciaux dédiés aux objets issus du marché de l'occasion,
- Favoriser par un soutien financier la création de galeries nomades du réemploi,
- Intégrer les produits issus du réemploi au sein des circuits de distribution dits « classiques »,
- Multiplier les points de vente dans les zones rurales,
- Développement de recycleries sur les campus universitaires (Etu'récup : une 1ère en France),
- Créer un site internet d'information sur les lieux de seconde vie des objets,
- Annuaire des structures de vente de produits d'occasion,
- Renforcer le travail, la synergie entre les collectivités du réemploi.

en matière de promotion/sensibilisation :

- Pour inciter à acheter d'occasion : promouvoir ce système auprès des jeunes (pubs TV, sites web, vide-dressing), faciliter l'accès aux produits pour lutter contre les à-priori négatifs,
- Lancer une communication de masse pour rendre sexy les produits d'occasion et garantir leur qualité et durée d'usages,
- Communication auprès des collectivités sur les acteurs du réemploi pour des dons d'objets en bon état,
- Festival/salon du réemploi, de la réparation,
- Un label dédié et certifié,
- Développement de la massification et du regroupement d'équipement de seconde vie par le développement d'un label Emmaus et Adbook,
- Encourager les syndicats de déchets à sensibiliser, former leur personnel en déchetteries pour qu'ils puissent eux-mêmes informer, orienter les citoyens non sensibilisés aux autres filières, moyens de valorisation,
- Mettre en avant les coûts évités (environnement et financier) dans le modèle économique des entreprises favorisant l'emploi.

Actions liées à la réparation :

en matière de réglementation et de soutien financier :

- Obligation d'améliorer la réparabilité des produits,
- Faire en sorte que les produits réparés puissent bénéficier d'une garantie et/ou ne perdent pas l'agrément qu'ils peuvent avoir (matériel médical),
- Besoin d'un accompagnement financier plus important pour l'achat de matériel de réparation et de transformation,
- Étudier une réduction possible de TEOM,
- Créer une fiscalité incitative et/ou désincitative selon les possibilités de réparation et la durabilité des produits,

en matière d'offre (lieux dédiés) :

- Augmenter le nombre, démocratiser les « repair cafés » et « caravanes de réparation » et les soutenir,
- Développer des ateliers collectifs de réparation,
- Une offre à domicile à développer dans les zones rurales,

en matière de promotion/sensibilisation :

- En faire la promotion de manière efficace,
- Développer des journées du réemploi et de la réparation locales,

en matière de parcours de formation :

- Tutoriels à labelliser par des experts ou des professionnels,
- Professionnaliser et pérenniser la filière avec des portages de projet par la collectivité,
- Soutenir le développement des formations aux métiers de la réparation, du tri,
- Besoins en compétences sur la téléphonie : besoin de formation de personnel, de certifications ?

en matière d'auto-apprentissage :

- Avoir des fiches de démantèlement accessibles et/ou un tutoriel des industriels pour réparer soi-même,
- Étude de faisabilité, état des lieux sur la réparation de certains types de produits : quels produits sait-on réparer ? Quelle quantité est réparée actuellement / aux produits considérés comme étant « réparables » ? Comment réparer les produits quand on ne sait pas les réparer aujourd'hui ?
- Développer des banques de données de « trucs et astuces » sur les territoires en matière de réemploi.

Actions liées à la réutilisation :

en matière de réglementation et de soutien financier :

- Réforme du statut de déchets des produits triés, sélectionnés et préparés pour améliorer l'image, assouplissement de la réglementation,

en matière d'offre (produit) :

- Valorisation du liège pour une meilleure isolation thermique et phonique dans le bâtiment. (actuellement : 3,5 tonnes valorisées pour un gisement évalué à 140 tonnes sur la région). Permet de créer de l'emploi au niveau du tri et de la collecte.
- Valorisation du néoprène.
- Faire sortir les téléphones usagers des tiroirs.

en matière de promotion/sensibilisation :

- Une sensibilisation des enfants et des élus,
- Une revalorisation de l'image du déchet,
- Écrire et dupliquer les modèles de recyclage qui fonctionnent.

Actions transversales :

en matière de réglementation et de soutien financier :

- Une réglementation adaptée aux structures et à leurs risques réels,
- Soutenir par des aides publiques les ressourceries/recycleries dans leurs projets d'investissement,
- Soutenir financièrement le travail d'audience et de pédagogie des recycleries,

- Rémunérer le tonnage de réemploi réel de tous les produits collectés par les recycleries,
- Une TVA réduite sur les produits réemploi...
- Faciliter le processus de remise aux normes après avoir reconditionné un produit,
- Système de consigne sur tous les objets pour encourager le fait de rapporter l'objet qui sera pris en charge,
- Actions prioritaires sur les filières les moins durables.

en matière d'offre (lieux dédiés) :

- Créer un annuaire regroupant les 3 thématiques (3R) sur les territoires,
- Portail numérique d'accès aux acteurs, lieux, guides en NA intégré à une plateforme nationale sur laquelle est menée une très large communication,

en matière de promotion/sensibilisation :

- Créer un site point d'entrée de la consommation durable,
- Utiliser ou impliquer les agents de plate-formes de déchetteries, voire les rippeurs dans la distribution et l'information sur l'intérêt de réparer...
- Organiser des rencontres régulières entre les acteurs avec des visites sur site et un travail de co-construction de dynamiques territoriales,
- Développement d'un système en direct type Winted (cf www.vinted.fr, pour le réemploi),
- Fédérer et donner une résonance nationale aux structures existantes,
- Renforcer la présence des acteurs du réemploi, réparation et réutilisation dans les espaces publicitaires publics,
- Soutenir les actions de sensibilisation et de l'éducation à l'environnement sur les questions du réemploi, la réutilisation, la réparation auprès du public scolaire.

en matière de parcours de formation :

- Développer et reconnaître les compétences professionnelles des personnels en insertion dans les structures de réemploi/réutilisation. Exemple : intervenant en valorisation de mobilier et d'agencement ?

divers :

- Quantifier les déchets pour connaître la réalité de terrain.